



## GROUPE D'ACHAT SOLIDAIRE DES PAYS LORRAINS ABONNEMENT AUX PANIERS DE LEGUMES

Dans le monde, un paysan est contraint d'arrêter de travailler toutes les trois minutes. Nous voulons réagir en soutenant les producteurs locaux et garantir aux abonnés une alimentation saine et locale.

Chaque semaine, « **Au cœur des légumes lorrains** », regroupement de producteurs du Sud de la Belgique et de Lorraine, propose un panier contenant au minimum 6 variétés différentes de légumes pour le grand panier et 4 variétés pour le petit panier + 1 sac de pommes de terre par mois. De saison, locaux (en cas de conditions météorologiques défavorables, un approvisionnement exceptionnel peut être effectué auprès d'une centrale d'achat bio), **ces légumes sont cultivés le plus sainement possible, sans pesticides ni intrants chimiques ni OGM.**

La culture d'une **grande variété de légumes** a été décidée collectivement et planifiée par les producteurs. Par exemple, en été : salades, courgettes, poivrons, tomates, haricots verts, pois mangetout, bottes de légumes primeurs... ; en automne : scaroles, panais, courges, céleri branches, bettes, choux... ; en hiver : carottes, choucroute, chicons, betteraves rouges, potimarrons...

Exceptionnellement, si les productions du regroupement de producteurs étaient insuffisantes pour fournir la quantité nécessaire de légumes lors d'une distribution, les légumes manquants ne seraient pas forcément immédiatement remplacés par des produits extérieurs, mais **un réajustement pourrait être fait les semaines suivantes.**

Tous les producteurs s'engagent à fournir des **légumes sains et de qualité**. La plupart des légumes fournis sont certifiés "Agriculture Biologique" et ceux qui ne le sont pas sont produits sans intrants chimiques ni O.G.M.

Afin de pouvoir bénéficier du contrat d'abonnement aux paniers de légumes, **vous devenez adhérent à l'association**. Un bulletin d'adhésion est joint, **à remettre avec votre contrat et votre règlement.**

Cette adhésion vous donne également accès à notre formule de commandes en lignes sur notre site **gaspl.panierlocal.org**.

En 2021, le contrat d'abonnement couvre l'année civile, soit du 01/01/2021 au 31/12/2021.



## Abonnement à 52 PANIERS de légumes livrés chaque semaine

S'abonner, c'est **s'engager à acheter un panier chaque semaine pendant une année entière** (soient 52 paniers en 2021). Cette formule **apporte un soutien aux maraichers**, qui de leur côté **s'engagent à respecter leur contrat de production**.

→ **Le panier standard** est au prix de **18 €** : c'est un panier familial avec 6 légumes différents et 1 grand sac de pommes de terre par mois.

→ **Le petit panier** est au prix de **13 €** : il comporte 4 légumes différents et 1 petit sac de pommes de terre par mois (60 % de légumes et 50 % de pommes de terre par rapport au panier standard).

### Modalités de paiement :

À compter de janvier 2021, le GASPL met en place **un paiement sur 12 mois, à échéance mensuelle ou trimestrielle**.

**Tous les chèques sont à remettre lors de la signature du contrat**, libellés à l'ordre du Gaspl, signés et datés du jour, au dos desquels seront indiqués les mois d'encaissement.

**Grand panier : 18 € x 52 paniers = 936 €**

Paiement mensuel : 12 chèques de 78 €

Paiement trimestriel : 4 chèques de 234 €

**Petit panier : 13 € x 52 paniers = 676 €**

Paiement mensuel : 11 chèques de 57 € + 1 de 49 €

Paiement trimestriel : 4 chèques de 169 €

### ENGAGEMENTS DU GASPL

#### Le GASPL s'engage à :

→ S'assurer chaque semaine du bon acheminement des paniers par les producteurs vers le local de Mexy,

→ Organiser l'enlèvement des paniers par les abonnés à Mexy et à Villerupt, et **à tout mettre en œuvre pour que les abonnés reçoivent leurs paniers dans de bonnes conditions jusqu'au terme de leur contrat**,

→ Faire le lien entre les producteurs et les abonnés du GASPL (remarques, propositions, doléances... ; recettes, explications...),

→ Organiser l'encaissement des paniers auprès des consomm'acteurs,

→ Payer les factures aux producteurs dans les meilleurs délais après réception.

### ENGAGEMENTS DE L'ABONNÉ

#### L'abonné s'engage à :

→ **Venir chercher son panier de légumes chaque jeudi, durant toute l'année civile.**

- **Entre 17 h et 19 h** à la Pépinière d'Entreprises dans la ZAC de Mexy

- **Entre 17h30 et 18h30** au foyer R.Bouillon à Villerupt,

→ Prévoir un contenant pour emporter ses légumes,

→ **Prévenir au plus vite le GASPL au 06 48 83 97 77** dans le cas d'une impossibilité à récupérer le panier aux horaires indiqués. Une autre personne peut être missionnée pour venir le chercher.

Pour les abonnés de Mexy qui ne pourront pas venir pendant les horaires d'ouverture, un carton à leur nom sera placé dans une caisse hermétique à l'extérieur. **Merci de prendre les légumes et laisser le carton.**



## CONTRAT D'ABONNEMENT AUX PANIERS de LÉGUMES, ANNÉE 2021

NOM (si couple avec deux noms différents, merci d'indiquer les deux) : .....

.....

PRENOM : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

Courriel : .....

Je m'engage à venir chercher un panier de légumes chaque jeudi (entre 17h et 19h à Mexy, ou entre 17h30 et 18h30 à Villerupt), du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

<b><u>Grand panier : 18 € x 52 paniers = 936 €</u></b>	<input type="checkbox"/>	<b><u>Petit panier : 13 € x 52 paniers = 676 €</u></b>	<input type="checkbox"/>
Paiement mensuel : 12 chèques de 78 €	<input type="checkbox"/>	Paiement mensuel : 11 chèques de 57 € + un chèque de 49 €	<input type="checkbox"/>
Paiement trimestriel : 4 chèques de 234 €	<input type="checkbox"/>	Paiement trimestriel : 4 chèques de 169 €	<input type="checkbox"/>

### RÈGLEMENT :

À la signature de ce contrat d'abonnement, je remets ..... chèques de ..... euros libellés à l'ordre du Gaspl, signés et datés du jour, au dos desquels j'indique le mois d'encaissement.

Je remets également mon bulletin d'adhésion, ainsi que son règlement.

Date, signature :

Date, nom et signature d'un administrateur :